

Note préalable

La liste des modifications apportées suite au courrier en date du 06 février 2018 est la suite :

N°	Intitulé	Pages concernées par les modifications
Etude de dangers NH3 (Pièce 7)		
		Pièce 7 – Annexe 15
Etude de dangers (Pièce 5)		
	ATEX	Pièce 5 – page 17 Pièce 7 – Annexe 8
Etude d'impact (Pièce 4)		
	échancier de mise en œuvre des mesures compensatoires liées au bruit – changement de TAR ADX2	Pièce 4 – pages 90, 131
	tableau des déchets	Pièce 4 – pages 84, 85
	échancier des travaux de prétraitement	Pièce 4 – page 65
Présentation de l'établissement (Pièce 2)		
	changement de TAR ADX2	Pièce 2 – page 13
Tableau classement ICPE (Pièce 1)		
	changement de TAR ADX2	Pièce 1 – page 2

L'ensemble des modifications réalisées suite au courrier d'incomplétude en date de septembre 2018 (mail en date du 20 juillet 2018) sont écrites en [bleu](#).

La liste des modifications apportées à la version précédente est la suite :

N°	Intitulé	Pages concernées par les modifications
Etude de dangers NH3 (Pièce 7)		
1	risque aérien	Pièce 7 – Annexe 15
1	modélisation 3D	Pièce 7 – Annexe 15
Etude de dangers (Pièce 5)		
3	ATEX	Pièce 5 – page 17 Pièce 7 – Annexe 8
5	conclusion modélisation incendie Flumilog	Pièce 5 – pages 45, 61, 62, 63, 77
Etude d'impact (Pièce 4)		
2	échancier de mise en œuvre des mesures compensatoires liées au bruit – changement de TAR ADX2	Pièce 4 – pages 90, 131
4	échancier des travaux de prétraitement	Pièce 4 – page 65
Présentation de l'établissement (Pièce 2)		
2	changement de TAR ADX2	Pièce 2 – page 13
Tableau classement ICPE (Pièce 1)		
2	changement de TAR ADX2	Pièce 1 – page 2